synopia MAG'

Bonne Année 2020 !

#1 – janvier 2020

Éditorial

Chers membres et amis de Synopia,

À l'aube de ce nouveau millésime, et au nom de toute l'équipe Synopia, **je vous adresse mes vœux les plus chaleureux, ainsi qu'à vos proches, accompagnés de tous mes remerciements pour votre soutien et votre fidélité à notre think tank**. En 2020, Synopia aura 8 ans. Dans la culture chinoise, le 8 est un nombre associé à l'idée de prospérité. Alors permettez-moi de former le vœu que cette 8° année soit celle de la prospérité pour Synopia et pour les idées, les propositions et les projets que nous portons ensemble !
Depuis 2017, nous avons donné une **nouvelle impulsion à Synopia**, qui nous positionne à la fois sur le terrain des idées et sur celui de l'action. C'est pour accompagner Synopia sur ce chemin de plus en plus exigeant qu'est né le **Synopia Mag,** et je veux ici remercier notre comité éditorial pour son initiative.
Dans ce #1, nous mettons l'accent sur notre **projet de label européen sur le partage de la valeur dans l'entreprise**. Vaste chantier en vérité, mais qui répond à une nécessité, celle de lutter contre les inégalités réelles et perçues, et qui permettra de donner aux entreprises le moyen – avec notre label – de démontrer à l'ensemble de leurs parties prenantes leur engagement en faveur d'un partage de la valeur plus équitable.
Dans le Mag #2, nous reviendrons sur l'autre grand projet de Synopia : **les premières rencontres des acteurs de la cohésion**, qui auront lieu à Lille le vendredi 15 mai 2020, organisées en partenariat avec la Région Hauts-de-France et Entreprises & Cité. Notez la date ! Car nous aurons besoin de vous.
Voilà, 2020 commence, avec son cortège d'espérances mais également d'incertitudes. Souhaitons que la situation de notre « cher vieux pays » s'améliore, que les tensions s'apaisent, que la fraternité (re)gagne du terrain, et que le mot « prospérité » touche enfin une part croissante de nos compatriotes.

Amicalement à toutes et tous,
Alexandre Malafaye
Président

Rapport

France-Hongrie : des pistes possibles de coopération

Dans le cadre de son groupe de travail « prospective & géopolitique », Synopia a programmé une série de voyages d'étude dans des capitales européennes. L'objectif de ces voyages et des rencontres qui seront réalisées avec des dirigeants, journalistes et autres think tanks européens sera de proposer un projet pour une meilleure gouvernance de l'Union européenne à l'horizon des élections présidentielles de 2022 en France. Le premier voyage a eu lieu du 23 au 26 juin 2019 à Budapest, Hongrie, organisé avec le soutien de l'Ambassadeur de France Madame Pascale Andreani.

Depuis la crise migratoire de 2015 et son refus d'accueillir le quota de migrants retenu par la Commission européenne, la Hongrie est souvent placée au rang des États eurosceptiques, voire europhobes. Son Premier Ministre Viktor Orban est d'ailleurs considéré comme la figure de proue des « populistes » européens. **Lors de son voyage d'étude à Budapest, Synopia a perçu une réalité plus complexe et contrastée qu'il n'y parait.**

Téléchargez la note !

Coup de projecteur

Le label européen sur le partage de la valeur dans les entreprises

Lauréat de la première édition du Forum de Paris sur la paix en novembre 2018, Synopia était à nouveau présent cette année, du 11 au 13 novembre 2019, afin de présenter les avancées de son projet de création d'un label sur le partage de la valeur !

Le partage de la valeur, c'est quoi ?

La façon dont l'entreprise partage la valeur ajoutée avec l'ensemble de ses parties prenantes **ET** en même temps son engagement éthique et social (RSE).
→ Parties prenantes = actionnaires, dirigeants, salariés, fournisseurs, clients, citoyens, collectivités.

PARIS PEACE FORUM
A Global platform for Governance projects

Le label de Synopia, c'est quoi ?

Un label européen qui évalue la transformation de l'entreprise sous l'angle du partage de la valeur avec l'ensemble des parties prenantes (selon des critères spécifiques pour chacune), autour de deux dimensions :
- Le partage de la valeur ajoutée
- L'engagement RSE

Le label vise à faire du partage de la valeur un enjeu de gouvernance de l'entreprise, d'éthique et de management

Sondage ifop pour Synopia

En octobre 2019, Synopia publie un nouveau sondage avec l'Ifop sur les Français et le partage de la valeur dans l'entreprise. Ce sondage revèle que les entreprises ont encore du chemin à parcourir pour convaincre de leur engagement sur un meilleur partage de la valeur et la RSE. 57 % des Français sondés estiment que la valeur est partagée de façon équitable dans les TPE et 48 % dans les PME. Ils ne sont que 29 % à avoir le même avis pour les grandes entreprises et 26 % pour les entreprises étrangères exerçant une activité en France

Le Synopia Lab'

En novembre 2019, Synopia met en place un incubateur du partage de la valeur appelé le **« Synopia Lab' »**, un groupe de travail destiné à élaborer les critères du label, une méthode d'évaluation ainsi qu'un corpus. Le Synopia Lab est composé de représentants de Synopia, de l'OCDE, du Forum de Paris sur la Paix, de la Banque de France, du Ministère de l'économie et des finances, de conseillers du CESE, des partenaires sociaux, de personnalités indépendantes et des premières entreprises partenaires qui participeront aux premiers tests du label.

synopia observatoire des gouvernances

Éclairage #1

Entretien avec Jacques Schramm, président fondateur d'A2 Consulting
« Le partage de la valeur dans l'entreprise »

Vous êtes engagé avec Synopia dans la création d'un label européen chargé d'évaluer la transformation d'une entreprise au regard de l'enjeu du partage de la valeur. Qu'est-ce que signifie pour vous le partage de la valeur ?

Spontanément, on pense au partage de la valeur économique : la valeur ajoutée. Puis si on y réfléchit de plus près, d'autres éléments de valeur entrent en ligne de compte, des éléments plus indirects, et plus sociétaux. Le partage de la valeur au sens de la valeur ajoutée est à la fois très important, et étonnamment mal mesuré et peu valorisé dans notre pays. Pour autant, il ne suffit donc pas car il ne permet pas d'appréhender toutes les formes de la valeur et de sa répartition.

Au sein d'A2 Consulting, comment conciliez-vous partage de la valeur et gouvernance de l'entreprise ?

Depuis la création du cabinet il y a 20 ans, nous avons lancé des mécanismes de partage de valeur. Cela faisait partie de notre ADN dès le départ quand nous n'étions que quelques-uns, car vu comme un facteur clé de succès pour générer une forte croissance dans la durée. Le partage de valeur ajoutée est en effet un moyen privilégié pour attirer les talents et les garder. Nous avions mis en place dès le début un dispositif d'épargne salarial abondant, des logiques actionnariales d'ouverture du capital et de cession des actions pas chères. Avec le temps, nous avons complété les mécanismes de partage de valeur ajoutée avec ceux de partage de valeur (en d'autres termes une démarche RSE devenue relativement robuste désormais), s'appuyant vis-à-vis de notre équipe sur des valeurs non monétaires comme la QVT et aussi tournée vers d'autres parties prenantes comme nos fournisseurs. Après coup, tout ceci s'est avéré bien vu au plan business car nous sommes 140 aujourd'hui, la dynamique reste bonne, l'entreprise y a aussi gagné une ambiance, une réputation, un capital immatériel… et notre ADN n'a pas changé. Partir d'une page blanche nous a aidé à créer dès le début ces mécanismes innovants. C'est sans doute plus délicat à mettre en place lorsqu'il s'agit d'une grande entreprise qui souhaite faire évoluer son existant. Mais aller dans le bon sens par étape reste possible.

Si vous deviez n'en nommer qu'un, quel critère d'évaluation est selon vous le plus important au regard de l'enjeu du partage de la valeur ?

Il faudrait que ce soit un critère social, les salariés étant vus comme la partie prenante-clé, que ces derniers puissent facilement mesurer et comparer avec d'autres entreprises, par exemple, l'équité de rémunération (rapport entre la rémunération la plus élevée et la plus basse). On pourrait aussi chercher des critères autour du profit que génère l'entreprise, donc l'épargne salariale. Des critères plus tournés vers l'extérieur comme le délai de paiement fournisseurs, le mécénat ou encore le fait d'avoir une fondation d'entreprise. Si nous devions n'en retenir qu'un je proposerais le volume global d'épargne salariale attribué aux salariés de l'entreprise ; ce qui est d'ailleurs au cœur de la nouvelle loi PACTE, et ce n'est pas un hasard.

Si vous deviez décrire le modèle de l'entreprise responsable « de demain », quel serait-il ?

Une entreprise qui intègre la RSE dans son business model, qui le transforme en conséquence et qui ne se contente pas de le juxtaposer « en superficie » à des fins de marketing ou de communication. Le partage de la valeur est un enjeu de réputation pour l'entreprise. Au-delà de ses déclarations, elle doit travailler « à l'intérieur » sur l'intégration des référentiels existants pour transformer son mode de fonctionnement. Par exemple, ses offres sur le marché pourraient intégrer les besoins sociétaux. L'entreprise de demain devra se conformer aux référentiels internationaux et intégrer les bonnes pratiques en son sein. C'est sans doute une condition importante pour qu'elle accède aux marchés de demain.

Selon vous, quelle doit être la portée d'un label sur le partage de la valeur ? Et à quoi doit-il servir ?

Il doit servir à valoriser les entreprises qui jouent le jeu, et donner envie, entraîner les autres. Un tel label pourrait aider à transformer les entreprises. Mais il ne sera utile que s'il est simple et lisible, notamment pour les petites entreprises

Diplômé d'HEC Paris, Jacques SCHRAMM créé A2 Consulting en 2000, cabinet de conseil en management intervenant de façon multi-sectorielle sur des expertises telles que la compliance, la connaissance des coûts, la transformation digitale, la RSE. Jacques s'est engagé depuis 10 ans pour déployer les bonnes pratiques, en France et à l'international, en matière d'achat responsable, ayant notamment assuré la présidence du groupe de travail ISO en charge de la construction de la nouvelle norme ISO 20400 sustainable procurement. Jacques Préside la Fondation « l'échiquier de la réussite » qui favorise la pratique du jeu d'échecs auprès des jeunes en milieu défavorisé.

Éclairage #2

Le partage de la valeur dans l'Armée - le Drapeau et l'Esprit de Corps

Toute communauté possède ses valeurs de référence.

Dans les entreprises, on met volontiers en exergue la compétence, la créativité, l'innovation, l'ambition, le pragmatisme, le travail et l'efficacité, la prise de risque et le profit.

Dans l'Armée, l'essentiel se concentre sur la discipline, la rigueur, la fraternité, le courage, l'humanité, l'engagement et le sens du service. Ces valeurs sont incarnées par un symbole : le drapeau.

Quelques semaines après leur « incorporation », la présentation des jeunes recrues au drapeau du régiment marque leur véritable entrée dans la communauté militaire. Ce simple morceau d'étoffe brodée qui défile devant ces jeunes soldats, est l'emblème de la patrie et des valeurs militaires.

À ce titre, il devient pour eux un signe fondamental de ralliement. On dit ainsi des militaires qu'ils servent « sous les drapeaux ». L'image est belle et juste. Tous les regards convergent vers le drapeau : jadis dans la mêlée furieuse des combats, aujourd'hui lorsque l'on hisse ses trois couleurs en haut du mât.
Symbole de notre pays, le drapeau n'est la propriété de personne. Il incarne la France dans son ensemble.
Toujours placé en tête des troupes, il rappelle que l'Armée est au service de la Nation.

L'une des faces de l'emblème porte les valeurs de la République : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Le soldat n'en détient pas le monopole puisqu'elles appartiennent à tous les citoyens, mais c'est son devoir de s'en inspirer au quotidien. Sur l'autre face de l'emblème national, l'inscription « Honneur et Patrie » constitue un puissant guide pour son comportement individuel et pour l'engagement collectif.

À la fois idéal et ressort intérieur, l'honneur incite à vouloir conserver l'estime des autres et de soi-même ; développé en chacun, il peut conduire aux plus héroïques sacrifices librement consentis. C'est un aiguillon qui pousse à bien faire, une exigence qui porte sans cesse à se surpasser en triomphant de ses propres faiblesses, a fortiori de ses bassesses.

La patrie est d'abord un territoire que le soldat défend au péril de sa vie, comme ses anciens l'ont fait avant lui. Mais c'est aussi une communauté d'habitants, une manière d'être ensemble, un patrimoine commun, une histoire et des traditions partagées. Son essence est aussi faite de la fidélité à une idée qui rassemble, d'un sentiment d'appartenance qui lie, et d'une émotion qui étreint.

La devise « Honneur et Patrie » exige ainsi du soldat qu'il choisisse la voie de l'intérêt général, souvent la plus difficile, sans retour égoïste sur lui-même. Supplément d'âme pour pouvoir supporter l'indicible, l'esprit de corps lui procure un appui, une force qui parle à sa conscience et à son cœur, quels que soient son grade et sa fonction.
Et dans les heures les plus éprouvantes, il l'entrainera jusqu'au-delà de lui-même avec la certitude qu'un ensemble d'hommes valeureux et solidaires peut forcer une destinée contraire.

Entré à Saint-Cyr à 17 ans, le Général d'Armée (2s) Jean-Philippe Wirth totalise 45 années de services dans les armées, principalement au sein de l'Armée de Terre.
Il est membre du Conseil d'orientation de Synopia.

Point de vue

La rubrique « Point de vue » donne la parole aux membres de Synopia qui souhaitent partager un avis, une analyse, une fiche de lecture. Dans ce numéro #1, la parole est à Guillemette Callies, membre de Synopia.

« Maire, politique et géographe », par Guillemette Callies

Penser la France par le prisme de ses territoires plutôt que par celui de ses métropoles.

C'est l'exercice auquel s'est livré avec maîtrise Jean-Christophe Fromantin qui, non content d'être un maire-bâtisseur pour sa ville, Neuilly-sur-Seine, n'envisage la politique que dans ses finalités les plus louables : le bien commun, celui des hommes.

Son essai cherche à démontrer qu'il est possible de penser l'organisation de notre pays autrement que par le monopole des métropoles qui, dans leur gigantisme sans limite, ne conduisent pas à autre chose qu'à l'abandon du reste du territoire, à l'isolement, à l'asocialisation et à une nouvelle forme de paupérisation des classes sociales les plus fragiles.

Au fil des pages, il démontre les nombreuses impasses auxquelles nous conduise une pensée politique uniquement basée sur la concentration urbaine, humaine, le rendement et l'optimisation, alors même que les avancées technologiques, les innovations, qui ne sont malheureusement pas toujours des progrès heureux pour l'Homme, permettent une véritable relecture de l'organisation territoriale, ce qu'il appelle la « reterritorialisation ».

C'est en géographe que Jean-Christophe Fromantin analyse les atouts majeurs de nos territoires. Il explique comment les hommes, au fil du temps, en particulier au XIXème et au XXème siècle, avec les différentes révolutions industrielles, ont organisé, réorganisé, modifié leur présence dans l'espace et leurs mobilités. Ce qui a été possible hier, les projets de développement menés en majorité sur fonds privés, l'est tout autant aujourd'hui.

Il faut *simplement* avoir, prendre le courage de penser la France ; de la penser autrement et avec ambition.
« Travailler là où nous voulons vivre » lui semble non seulement souhaitable pour reconstruire les solidarités sociales que les métropoles ont décimées, mais aussi pour lancer un nouveau train de développements et d'essors économiques plus enracinés dans nos spécificités et atouts inégalés dans le monde.
Il y a beaucoup d'humanité dans sa réflexion. D'ailleurs, il le confesse bien simplement : « Faire de la politique à partir de là où les gens vivent. »

Il se laisse accompagner dans sa réflexion par celles de la brillante Simone Weil dont la citation suivante résumera l'ADN de son projet pour repenser la France à l'aune des richesses inestimables de ses territoires :

« De remède il n'y en a qu'un. Donner aux Français quelque chose à aimer. Et leur donner d'abord à aimer la France. Concevoir la réalité correspondant au nom de la France de telle manière que telle qu'elle est, dans sa vérité, elle puisse être aimée avec toute l'âme. »

Jean-Christophe Fromantin est Maire, politique et géographe.
Tout un programme !
D'avenir à suivre.

GC.

Échos de la Communauté Synopia

À la Une – Synopia participe à la « Fabrique Défense » !

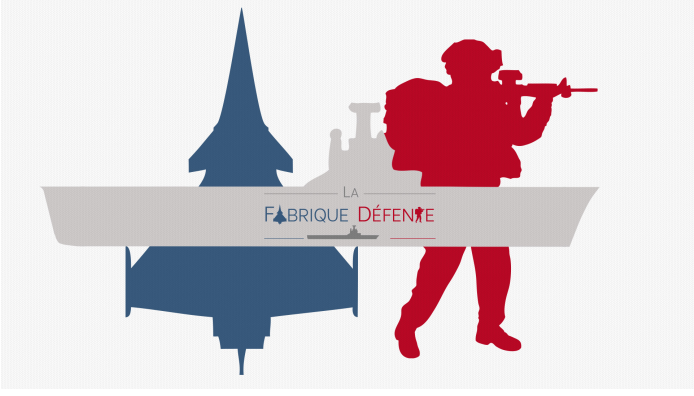

Le développement de **l'esprit de défense** constitue un enjeu prioritaire pour le ministère des Armées. Sa promotion auprès des jeunes doit directement contribuer au renforcement du lien armée-Nation et à la constitution d'une culture stratégique européenne.
Avec le lancement de l'événement « La Fabrique Défense », le ministère entend incarner cette démarche à dimension européenne et tournée vers la jeunesse.

L'événement se déroulera au Paris Event Center les **vendredi 17 et samedi 18 janvier 2020.** « La Fabrique Défense » comportera un forum des métiers de la défense et des espace de présentation innovation. Enfin, la dimension « culture et loisirs » sera mise à l'honneur à travers des ouvrages, films, séries, jeux vidéos et du sport.

Synopia disposera d'un stand pendant toute la durée de l'évènement.
L'amiral François Dupont interviendra lors d'une conférence sur le film « Le Chant du Loup » le vendredi à 17h30.

Agenda

17 et 18 janvier 2020 – La Fabrique Défense.
Paris Event Center, 20, avenue de la porte de la Villette, F-75019 Paris.
Inscrivez-vous !

27 janvier 2020 – Dîner des vœux de Synopia à 19h00.
La Terrasse, 2, place de l'Ecole Militaire, F-75007 Paris.
Inscrivez-vous !

29 janvier 2020 – Conférence-dédicace autour du livre de Pierre BENTATA, « L'aube des idoles », 19h30.
Hôtel de l'industrie, 4, place Saint-Germain des Près, F-75006 Paris.
Inscrivez-vous !

Bientôt votre contribution?

Il y a un sujet, un thème, qui vous tient à cœur, sur lequel vous aimeriez vous exprimer et que vous voudriez partager avec les membres de la Communauté Synopia ?
Lancez-vous !
L'équipe éditoriale sera ravie de vous publier et se tient à votre disposition pour vous aider à construire, rédiger, relire vos contributions.
Et concernant ce numéro #1, n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos pistes d'amélioration !

Directeur de la publication : Alexandre Malafaye
Comité éditorial : Guillemette Callies, François Dupont, Laura Schaub, Jean-Marc Schaub, Joséphine Staron

Synopia
20, rue Georges Bizet
F-75116
josephine.staron@synopia.fr

synopia
observatoire des gouvernances